

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 11 (1938)

Heft: 4

Artikel: Aménagement de la haute ville, à Genève

Autor: Guyonnet, Ad.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-120739>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les pittoresques taudis de la Madeleine à Genève.

Photo Boissonnas.

Aménagement de la haute ville, à Genève

Le problème de l'assainissement des villes est l'un des plus complexes qui soit, en matière d'urbanisme. Il se complique encore lorsque les quartiers à rénover possèdent un caractère historique ou esthétique d'une certaine valeur. De plus la question est fort différente lorsqu'il s'agit d'un quartier de valeur commerciale ou de simple résidence.

A Genève, la haute ville possède un intérêt esthétique et historique indéniable et son caractère architectural dans l'ensemble de l'agglomération lui confère l'aspect d'une acropole dont la sauvegarde est des plus souhaitables. D'autre part, elle n'a qu'une très faible valeur commerciale.

Le dernier projet officiel que nous publions s'inspire d'une conception monumentale dont la contre-partie se trouve sur le versant sud de la colline. En effet, les murs de la Treille qui se continuent par la rue Beauregard jusqu'aux terrasses de Saint-Antoine sont l'héritage d'une des plus belles époques architecturales de notre ville.

Mais il faut évidemment faire ici abstraction du sentimentalisme que suscitent les vieilles masures. Ceci est parfois difficile, aussi avons-nous aujourd'hui à Genève une de ces polémiques locales qui permet au tempérament citadin de s'extérioriser avec toute son âpreté et sa fronde coutumières.

Nos lecteurs ne seront donc pas surpris de trouver les échos de cette lutte dans l'article suivant, de la plume de M. A. Guyonnet, l'excellent architecte, auteur du projet officiel.

LA RÉDACTION.

Les photos de la maquette sont de J. Zimmermann-Meylan, les remarques sous les illustrations émanent de la rédaction.

Ceci n'est pas une description du projet pour l'aménagement de la haute ville. Il ne s'agit que de quelques réflexions dont seront surpris, peut-être, ceux qui s'attendent à des explications techniques. Ce que je propose aux lecteurs de « Habitation » c'est de donner avec moi un coup d'œil au côté que je me permettrai de qualifier de psychologique du problème de la haute ville.

D'abord, de celui-ci, m'est-il permis de parler ? Je l'espère. Je veux même le croire car si, en cours d'exécution d'une mission, il convient de garder pour soi les remarques que suscitent les échos de commentaires prématurés, passé cet instant et, quitte à courir certains risques, il est peut-être utile de se faire entendre.

A quoi attribuer l'appréciation et parfois l'hostilité dont certaines polémiques et certains articles de journaux font preuve dès que se trouve posée la question de l'aménagement de la haute ville ? A cette forme de particularisme bien connue du caractère genevois au sujet de laquelle Camille Martin ne manquait pas de nous mettre en garde au début de ses conférences sur l'urbanisme à Genève ? A cet esprit de coterie que nous manifestons volontiers aux dépens, parfois, d'une juste impartialité ? A une sorte de surenchère dans la vigilance civique, créatrice d'émotions injustifiées, d'anticipations faciles et de jugements hasardés ? A la présence de personnalités toujours prêtes à sauver la république et, touchant un patrimoine, n'admettant aucune thèse hors les leurs même, et surtout, quand celles-ci consistent en l'intégral maintien d'un « statu quo » stérile ? A d'autres causes enfin, un peu troubles, où apparaissent des questions personnelles ?

J'avoue être tenté de croire à tout cela en voyant avec quelle continuité se poursuit une campagne basée sur d'évidents sophismes... Mais je me garderai cependant bien de généraliser car si pour certains, qui ont pris position en acceptant de propager de graves inexactitudes, il est exclu de revenir à la discussion objective qu'appelle l'examen de la maquette du projet officiel, pour d'autres, qui sont le grand nombre et qui ont le désir de comprendre en restant équitables dans leur jugement, la discussion est pleinement ouverte.

A ceux-là il est possible de dire, en montrant du doigt chaque partie de la maquette :

1. Que le caractère et l'ambiance de la vieille ville sont maintenus et souvent affirmés par la mise en évidence, en de nombreux points, de valeurs architecturales que beaucoup ne soupçonnent pas ;
2. Que le projet officiel se garde, tout particulièrement, de l'erreur qui consisterait à prévoir des tracés nouveaux de rues pénétrantes dans la vieille ville ;
3. Que l'aménagement de places vertes à l'intérieur de groupes d'immeubles, qui doivent être conservés mais peuvent être modernisés, est un des objets du projet ;
4. Que l'on ne saurait se soustraire à l'obligation de maintenir les anciens murs, de les prolonger et de prévoir des ensembles de terrasses en complète harmonie avec ce qui se voit, par ailleurs, à la périphérie de la haute ville ;
5. Que la création de la promenade proposée sur les anciens murs, allant des Degrés de Poule à la Maison de Saussure, présenterait un grand intérêt pour les visiteurs de notre ville ;
6. Que, enfin, si de ce chef les lamentables taudis de la rue de la Fontaine et de la rue Toutes-Ames sont appelés à disparaître, il faut s'en féliciter comme d'un grave danger écarté.

La vieille ville... Elle n'est pas attaquée. A ceux qui, malgré cela, entendent la défendre tout de même, il faut conseiller de pratiquer une vigilance qui ne soit pas négative mais qui s'exerce, ainsi que le disait récemment un journal de notre ville, de façon à ne pas rééditer les erreurs du passé.

Ad. GUYONNET.